



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 74

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

L'Assemblée convient de ce qui suit :

1. Il est permis de tenir un débat sur une version modifiée de la proposition émanant d'un député n° 25 visant à exhorter le gouvernement fédéral à s'unir à l'Assemblée législative du Manitoba afin de défendre la liberté de religion, laquelle a été annoncée comme devant faire l'objet d'un débat à 11 heures ce matin et est inscrite au *Feuilleton*.
2. Il est permis de tenir un débat ce matin à l'étape de l'approbation et de la troisième lecture des projets de loi 233 et 237 même s'ils ne sont pas encore inscrits au *Feuilleton*.

---

M. SCHULER propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 240 — *Loi sur le Mois du patrimoine juif/The Jewish Heritage Month Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. SCHULER, M<sup>me</sup> NAYLOR et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. ISLEIFSON de proposer l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 237 — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules (plaques d'immatriculation arborant le coquelicot)/The Drivers and Vehicles Amendment Act (Poppy Number Plates)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. ISLEIFSON, SANDHU et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

L'Assemblée permet à M. WISHART de proposer l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 233 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

MM. WISHART, MOSES et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

---

M. KHAN présente la proposition suivante :

Proposition n° 25 : Proposition visant à exhorter le gouvernement fédéral à s'unir à l'Assemblée législative du Manitoba afin de défendre les droits des protestataires iraniens

Attendu :

que le 16 septembre 2022, Mahsa Amini a été arrêtée par la police iranienne et qu'elle a été victime de brutalité policière et qu'elle en est morte;

qu'au cours des 43 dernières années, le régime iranien a mené des campagnes de discrimination contre les femmes, la communauté LGBTQ ainsi que les personnes adhérant à d'autres systèmes de croyances ou appartenant à une minorité ethnique;

que depuis le décès de Mahsa Amini, le peuple iranien est descendu dans la rue en signe de protestation contre le gouvernement despotique de la République islamique d'Iran;

que les femmes, les hommes et les enfants d'Iran ont fait preuve d'une incroyable bravoure et qu'ils ont vaillamment protesté contre le régime dictatorial;

que les députés de l'Assemblée défendent la liberté de choix et la liberté d'expression;

que les députés de l'Assemblée défendent la justice et les droits de la personne;

que les députés de l'Assemblée se tiennent aux côtés du peuple iranien, de Mahsa Amini et de tous — femmes, hommes et enfants — pour qu'ils puissent jouir de leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à s'unir au peuple d'Iran, à le soutenir de manière adéquate et à faire des efforts pour le protéger.

Il s'élève un débat.

M. KHAN intervient.

U. ASAGWARA, MM. ISLEIFSON, GERRARD et WOWCHUK ainsi que M<sup>me</sup> MORLEY-LECOMTE posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> FONTAINE, M. MICKLEFIELD, U. ASAGWARA et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, MM. SCHULER et WIEBE, M. le *ministre* PIWNIUK, M. ALTOMARE ainsi que M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des déclarations de député.

---

L'Assemblée permet le retour aux déclarations de ministre.

---

M<sup>me</sup> GORDON, *ministre de la Santé*, fait une déclaration au sujet de la Journée des aides en soins de santé.

U. ASAGWARA et, avec le consentement de l'Assemblée, M<sup>me</sup> LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

---

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*] To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.

M<sup>me</sup> LATHLIN — Demande visant à exhorter le ministre de l'Infrastructure à effectuer une évaluation de la route provinciale secondaire n° 224 et à procéder aux réparations adéquates au moyen de fonds publics le plus rapidement possible.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter la nouvelle première ministre à aider la ville de Winnipeg, sur le plan financier, à construire un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville, à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de le garder en service à des fins de transport actif dans le futur.

M<sup>me</sup> SMITH (Point Douglas) — [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*] To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.

M<sup>me</sup> MARCELINO — Demande visant à exhorter la ministre de la Santé et le ministre des Aînés et des Soins de longue durée à augmenter immédiatement les investissements dans les services de soins à domicile de sorte que les travailleurs en soins à domicile soient rémunérés équitablement et que les clients reçoivent le niveau de service dont ils ont besoin.

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à consulter des spécialistes et experts en acoustique afin de déterminer le moyen le plus efficace de réduire les nuisances sonores liées à la circulation, à s'engager à prendre des mesures significatives en réponse aux préoccupations des résidents et à faire face à ce problème en construisant un mur antibruit le long des zones résidentielles adjacentes à la route périphérique Sud, du chemin St. Anne's au chemin St. Mary's, ainsi que pour les résidents du quartier River Park South.

M. MOSES — [*Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues*] To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building.

M. SALA — [*Pétition présentée en français*] De demander au ministre du Travail, de la Protection des consommateurs et des Services gouvernementaux d'envisager de concéder l'auditorium à la BRJ d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2023; demander au ministre de l'Éducation de reconnaître la valeur que la BRJ apporte à la population étudiante de l'EHS ainsi qu'aux communautés du Village de St Pierre Jolys et de la MR de Salaberry; demander au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires francophones de reconnaître qu'un protocole d'entente entre le RRVSD et JRL est mutuellement bénéfique, financièrement et culturellement; demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine de reconnaître le potentiel patrimonial de cet important bâtiment et son statut au sein de la communauté; et demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine d'empêcher toute rénovation de l'auditorium qui détruirait et dévaloriserait l'intégrité architecturale du bâtiment.

---

Conformément au paragraphe 34(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter la définition de l'antisémitisme entérinée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 45 — *Loi d'exécution du budget de 2022 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2022*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient.

M. WASYLIW et M<sup>me</sup> LAMOUREUX posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M. WASYLIW, M<sup>mes</sup> SMITH (Point Douglas) et LAMOUREUX ainsi que MM. ALTOMARE et SALA interviennent. M. BUSHIE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 45.

(Document parlementaire n° 140)

---

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger